VILLE DU MONT-DORE

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2022

L'an deux mil vingt deux, le jeudi vingt-trois juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de la convocation : vendredi 17 juin 2022

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint				
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 ^{eme} adjoint	M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal
M.	PELAGE	Maurice	3 ^{eme} adjoint	Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale
M.	BERTHELOT	Olivier	5 ^{eme} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	8 ^{eme} adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
M.	PAAGALUA	Lionel	9 ^{eme} adjoint	Mme	POIA	lvy	Conseillère municipale
Mme	FERRALI	Elodie	10 ^{eme} adjoint	Mme	MOREAU	Laure	Conseillère municipale
Mme	FILIMOHAHAU	Marguerite	Conseillère municipale	Mme	JULIE	Nina	Conseillère municipale
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	M.	LELONG	Mickaël	Conseiller municipal
M.	BAUDRY	Michel	Conseiller municipal	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale	M.	PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal
Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés:

M. Eddie LECOURIEUX (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)

Mme Elizabeth RIVIERE (procuration donnée à M. Maurice PELAGE)

Mme Sabrina WEDE (procuration donnée à M. Olivier BERTHELOT)

- M. Guy GUEPY (procuration donnée à Mme Valérie BOLO)
- M. Paul AUSU (procuration donnée à M. Michel BAUDRY)

Mme Vaea FROGIER (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)

- M. Lolésio MAUVAKA (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
- M. Georges TARAIHAU (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)
- M. Raphaël TOFILI (procuration donnée à Mme Fémia MOTUHI)
- M. Carl N'GUELA (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)

Excusé:

M. Jean-Irénée BOANO

Absente:

Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers en exercice : 35 Conseillers présents : 23 Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.

Mme Fémia MOTUHI est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION Nº 42 /22/VI

APPROUVANT LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE EAU DE L'EXERCICE 2021

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 23 juin 2022,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie.

Vu la délibération n°12/21/III du 25/03/2021, approuvant le budget primitif annexe Eau de l'exercice 2021,

Vu la délibération n°61/21/VI du 24/06/2021, portant décision modificative n°1 du budget annexe eau de l'exercice 2021,

Vu la délibération n°93/21/X du 28/10/2021, portant décision modificative n°2 du budget annexe eau de l'exercice 2021.

Vu la délibération n°115/21/XI du 25/11/2021, portant décision modificative n°3 du budget annexe eau de l'exercice 2021.

Vu la note explicative de synthèse n° 31/2022 du 17 juin 2022.

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 07 juin 2022, et après en avoir délibéré.

DECIDE:

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

2 7 JUIN 2022

Article 1 : Le compte de gestion du budget annexe Eau du Trésorier de la province sud pou l'exercice 2021 est arrêté comme ci-dessous :

Section de fonctionnement - RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	94 406 729	
Titres de recettes émis (b)	85 161 518	
Réductions de titres (c)		
Recettes nettes (d = b - c)	85 161 518	
Section de fonctionnement - DEPENSES	e de la companya de l	
Autorisations budgétaires totales (e)		
Mandats émis (f)	63 506 338	
Annulations de mandats (g)	1 116 650	
Dépenses nettes (h = f - g)	62 389 688	
Résultat de fonctionnement avant report - Excédent (i = d - h)	22 771 830	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 - Excédent (i+j)	22 771 830	

Section d'investissemer	nt - RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)		495 837 871
Titres de recettes émis (b)		267 950 491
Réductions de titres (c)		
Re	cettes nettes (d = b - c)	267 950 491
Section d'investissemer	it - DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	495 837 871	
Mandate émis (f)		216 897 456
Annulations de mandats (g)		2 400 000
Dép	enses nettes (h = f - g)	214 497 456
Solde d'exécution de l'exercice 26	021 - Excédent (i = d - h)	53 453 035
Solde d'exécution re	porté de 2020 - Déficit (j) -	51 695 160
Solde d'exécution d'investissement de l'exerci	ce 2021 - Excédent (i+j)	1 757 875

Résultat de clôture cumulé de l'exercice					
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021	22 771 830				
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2021	1 757 875				
Résultat de clôture cumulé	24 529 705				

<u>Article 2</u>: Le compte de gestion du Trésorier de la province Sud est arrêté en conformité avec le compte administratif du budget annexe Eau pour l'exercice 2021.

Article 3: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 4: Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 23 JUIN 2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Pour le Maire absent et par délégation.

Le 1er adjoint

Le Maire certifie que le présent acte ayant été transmis le 27 JUIN 2022 au Commissaire Délégué et notifié le et/ou publié le 28 JUIN 2022 est exécutoire de plein droit :

tean-Jacques AFCHAIN

Pour ampliation le Chef du Service des Affaires Générales

Eric KEM-SENG

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

2 7 JUIN 2022

CONTRÔLE DE LEGALITE

Ampliations:

Subdivision Administrative Sud Trésorerie de la Province Sud Direction des Finances et de l'Informatique (SF) Direction des Services Techniques et de Proximité Secrétariat Général (SAG : registre affichage)